

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 3 novembre 2011 modifiant l'arrêté du 7 juillet 2008
portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales**

NOR : ETSH1130822A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment l'article D. 4381-3 ;
Vu le décret n° 2007-974 du 15 mai 2007 relatif au Haut Conseil des professions paramédicales ;
Vu l'arrêté du 7 juillet 2008 modifié portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 7 juillet 2008 est modifié comme suit :

Au titre des représentants des conseils nationaux des ordres professionnels, supprimer : « Dominique LE BOEUF, Conseil national de l'ordre des infirmiers (titulaire). » ; ajouter : « Didier BORNICHE, Conseil national de l'ordre des infirmiers (titulaire). ».

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 3 novembre 2011.

Pour le ministre et par délégation :
*Le chef du bureau RH2
de l'exercice, de la déontologie
et du développement professionnel continu,*
G. BOUDET